

27 105 / 13 1

13-00252743

LA DÉFENSE



COMITÉ DE
CONCERTATION DE BASE
DU PERSONNEL MILITAIRE
ET CIVIL DE LA DÉFENSE
N° 8

**PROCÈS-VERBAL N° 31 DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE CONCERTATION DE
BASE DU PERSONNEL MILITAIRE ET CIVIL DE LA DÉFENSE N° 8 DU 14 MAI 13**

1. Points inscrits à l'ordre du jour :

N° ID.	DESCRIPTION	Délai fin des discussions
	Mot du Président	
	Approbation du rapport du CCB du 13 Dec 12 et du rapport du CCB du 19 Fev 13	
11-08-OM-04	Rapport trimestriel SLPPT 08 (1 ^{er} Trim 2013)	
12-08-OM-05	Accidents du travail (1 ^{er} Trim 2013)	
10-08-OM-14	Situation des premiers soins au QRE	
09-08-VM-01	Plan d'urgence du QRE	
09-08-OM-16	Dossier incendie du bloc 1 et de l'ensemble du QRE	
11-08-OM-17	Planning des tournées de visite annuelles au QRE	
12-08-OM-06	Analyses des risques effectuées, y compris les recommandations et les commandes d'EPI qui s'y rapportent : concertation, avis et approbation éventuelle	
13-08-OM-01	Approbation du ROI Ver 2013	14 Mai 13
13-08-OM-02	PLP et liste du Pers de Gp MP et de COMOPSMED soumis à la surveillance obligatoire de la santé	
13-08-CC-01	Problématique du chauffage des BM du QRE	
13-08-VM-01	Question SLFP (CCB du 13 Dec 12) : Tableaux syndicaux bloc 1	
13-08-VM-02	Question SLFP (CCB du 13 Dec 12) : Éclairage passage piétonnier rue d'Evere côté cimetière	
13-08-VM-03	Question SLFP (courriel de M. Jan Eeckhout, SLFP) du 18 Avr 13) Marquage routier manquant (passage piétonnier panneaux de signalisation,...)	
13-08-VM-04	Capacité et disponibilité des Veh Mil du 1 CRI par rapport aux missions (point mis à l'ordre du jour à la demande du SLFP avec l'accord du Président du CCB).	
13-08-OM-03	Info relative à l'inspection du bien-être au travail (ILE) chez DGCOM le 05 Fev 13 et autres communications du SLPPT.	14 Mai 13
	Tour de table et fixation du DTG du prochain CCB	

2. Délégations de l'autorité

a. Présents :

- | | | |
|----------------------------|----------------------------------|----------------------|
| (1) <u>Président</u> : | <i>LtCol LAFORCE</i> | <i>Bn QG Def QRE</i> |
| (2) <u>Suppléant</u> : | <i>M. CORSTJENS</i> | <i>MRMP</i> |
| (3) <u>Membres (Mil)</u> : | | |
| | - <i>Adjt BARBIEUX</i> | <i>DGMR</i> |
| | - <i>Col Avi BEM HAVERMANS</i> | <i>ACOS O&T</i> |
| | - <i>AdjtMaj DULLAËRT</i> | <i>COMOPSAIR</i> |
| | - <i>AdjtChef THOMAS</i> | <i>COMOPSLAND</i> |
| | - <i>AdjtChef PANNEMANS</i> | <i>COMOPSMED</i> |
| | - <i>Cdt PUTTEMAN</i> | <i>Bn QG Def QRE</i> |
| | - <i>LtCol BAM VAN DORPE, Ir</i> | <i>DG COM</i> |
| | - <i>Maj VESTERS</i> | <i>DGBF</i> |
| | - <i>IMDL MATTHYS</i> | <i>ACOS STRAT</i> |
| | - <i>Col BAM DERMUL</i> | <i>IAD</i> |

(4) Membres(Civ) :

- | | |
|----------------------------------|---------------------|
| - <i>Adjt BARBIEUX</i> | <i>DGMR</i> |
| - <i>Maj CREVECOEUR</i> | <i>DGJM</i> |
| - <i>Col Avi BEM HAVERMANS</i> | <i>ACOS O&T</i> |
| - <i>Conseiller VAN DAMME</i> | <i>I CRI</i> |
| - <i>LtCol BAM VAN DORPE, Ir</i> | <i>DG COM</i> |
| - <i>Maj VESTERS</i> | <i>DGBF</i> |
| - <i>Cdt BRACKE</i> | <i>CIDMAT</i> |

(5) Absents : Néant

(6) Excusés :

- | | |
|------------------------------|------------------|
| - <i>LtCol BAM DE GROOTE</i> | <i>COMOPSAIR</i> |
| - <i>LtCol VANDENBULCKE</i> | <i>ACOS IS</i> |
| - <i>Maj CHRISTIAENS</i> | <i>Gp MP</i> |

3. Membres de droit :

a. Présents :

- *Cdt MAES – Chef SLPPT08 – conseiller en prévention*
- *ISgt CHOUBANE – conseiller en prévention*
- *Adjt WYSEVELDE - conseiller en prévention*
- *Cdt Med DECOCK - médecin du travail*

b. Excusés : Néant

c. Absents : Néant

4. Délégations des organisations syndicales représentatives :

a. SLFP – VSOA

(1) Présents :

(a) Membres :

- M. MERTENS
- M. VAN TEMSCHE
- M. EECKHOUT
- M. VAN NEVEL

(b) Techniciens :

- M. STEVENS

(2) Excusés : Néant

b. CSC - ACV

(1) Présents :

(a) Membres : Néant

(b) Techniciens :

- M. DEHEEGHER

(2) Excusés : Néant

c. CGSP - ACOD

(1) Présents :

(a) Membres :

- M. VINCK
- M. SMEKENS
- M. POUPART

(b) Techniciens : Néant

(2) Excusés : Néant

d. CGPM – ACMP

(1) Présents :

(a) Membres :

- M^{me} GABRIELS

(b) Techniciens : Néant

(2) Excusés : Néant

5. Résumés succincts des discussions et avis motivés :

a. Mot du Président :

(1) Résumé succinct des discussions :

Le Président souhaite la bienvenue aux membres et leur demande de bien vouloir compléter la feuille de présence qui circulera.

Le Président se présente comme étant le nouveau CO du Bn QG EM Def QRE ainsi que le nouveau Président du CCB08. Il assure aux membres du CCB que le bien-être des travailleurs sera une de ses Prio.

Les mises à jour nécessaires ont été faites dans le RIO version Mar 13, qui a été publié sur DOCCOM, ce dont vous avez été mis au courant par newsletter. Le ROI 2013 Ver Mar 13 fait l'objet d'un point particulier de l'ordre du jour.

Le Président signale également que le CCB08 n'a toujours pas de Srt. SLPPT08 rédige le procès-verbal en NL, après quoi celui-ci est transmis à DGJM pour traduction. Il faut compter sur +/- 3 semaines de temps d'exécution pour la traduction, ce qui ne nous permet pas de respecter les délais pour la mise à disposition du procès-verbal N & F (<= 15 jours après le CCB).

De toute façon, pour ce qui est du respect des échéances prescrites pour la diffusion des Doc, l'absence elle-même de Srt empêche le bon fonctionnement du CCB.

Le Président sollicite donc la participation des représentants des autorités pour qu'ils proposent un nouveau Srt, qui ait de préférence quelques connaissances sur le thème du "bien-être au travail".

M. DEHEEGHER (CSC-SP) met en avant que, suivant l'Art 7 de l'AR du 28 mai 2003 relatif à la surveillance de la santé des travailleurs, les listes de surveillance de santé doivent être joints au PAA (ici le PLP) pour avis du CCB et doivent donc être mis à la disposition du CCB.

Le CP répond que le précédent Président du CCB avait l'intention de contacter DGJM pour avoir leur avis sur les aspects "protection de la vie privée", mais que, du fait de son calendrier chargé "de dernière minute" (Org d'une séance d'information "premiers soins", remise au nouveau CO Bn QG), cela ne s'est pas encore fait. D'une part, les listes de surveillance de santé doivent être disponibles pour consultation et avis du CCB, d'autre part il y a aussi le délicat problème, spécifique à la Défense, du difficile "mariage" entre "safety" et "security".

Le Président du CCB propose de demander l'avis des services compétents concernant la protection de la vie privée (DGJM) et la sécurité Mil (ACOS IS) afin de déterminer la meilleure manière de mettre les listes de surveillance de santé à la disposition des membres du CCB (envoi par la poste aux centrales des organisations syndicales, consultation des listes au CCB et à l'AMT). TODO SLPPT : préparer une note à adresser à DGJM et à ACOS IS pour avis.

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point est CLÔTURÉ.

b. Approbation du rapport du CCB du 13 Dec 12 et du rapport du CCB du 19 Fev 13 :

(1) Résumé succinct des discussions :

Le rapport du CCB du 13 Dec 12 a été adapté d'après les observations concernant la numérotation des points de l'ordre du jour transmises par le SLFP (M. Mertens).

Les versions adaptées ont été publiées sur Doccom

Il est demandé s'il y a des remarques concernant le rapport du CCB du 13 Dec 12.

Les membres du CCB approuvent le rapport du CCB du 13 Dec 12.

Le rapport du 19 Fev 13 vous a été transmis par newsletter DOCCOM 005/2013 le 02 Mai 13.

Les membres du CCB peuvent à présent communiquer leurs observations. L'avis des membres du CCB est demandé : soit approuver maintenant le procès-verbal (pour autant qu'ils aient eu suffisamment de temps pour le consulter), soit reporter l'approbation au CCB du 17 Sep 13 (date prévue au planning)

Les membres du CCB approuvent le rapport du CCB du 19 Fev 13.

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

c. Point 12-08-OM-04- Rapport trimestriel SLPPT N°08 (1^{er} Trim 2013) :

(1) Résumé succinct des discussions :

Le CP donne un exposé sur les principales activités du 1^{er} trimestre. Pour certaines de ces activités, une newsletter DOCCOM a été publiée. Certains documents ont aussi été publiés sur le site Intranet SLPPT08. Celui-ci est accessible par le chemin intranet/SLPPT08.

Vous trouverez également tous les détails dans le rapport trimestriel SLPPT publié sur DOCCOM.

Les principales activités pour la période Jan, Fev et Mar 13 :

** Par l'intermédiaire du FD du contrat EET, nous sommes intervenus auprès de Dalkia au sujet des températures insuffisantes au bloc 4B et au bloc 1 (voir le point à l'ordre du jour dans la suite de ce CCB).*

** Sp 2 Ech Infra pour l'enlèvement des grillages devant les fenêtres du bloc 14S ACOS IS. Entre-temps, ces travaux ont été effectués par la firme RAMAST. Dans le cadre du SACO (SAfety COnsulting), il a aussi été demandé à RAMAST d'effectuer une AR (analyse de risques), que nous avons initialement préparée en fonction de leurs procédés de travail.*

** Travaux d'imprimerie pour le "registre des premiers soins GpQu Evere" effectués par DGCOM PHD.*

** Sp à DGCOM pour aider à préparer la visite d'inspection du travail du 05 Fev 13, avec e.a. les rapports de MES pour les machines offset 4 et 5 couleurs, et participation à la visite d'inspection du travail.*

** Intervention à la demande du SLFP pour le problème du "manque de produits sanitaires dans les toilettes".*

* Analyse des risques liés aux tâches pour le déménagement du Gp MP du bloc 10 au bloc 9, aux conteneurs du parking bloc 4 et derrière le bloc 2 + Coord des besoins en EPI avec DSR2 (Mag EPI S4 Bn QG).

* Informations demandées à l'entrepreneur DAE (défibrillateurs automatiques externes) en ce qui concerne l'installation Elec nécessaire au placement des DAE (à l'extérieur).

* Le 08 Mar 13, au bar Rolin, séance d'information destinée aux secouristes sur la mise en œuvre des premiers soins ; intervenants COMOPSMED (Col Pecheux),

* Demande de concertation 1 CRI pour le chantier bloc 10 et ce dans le cadre des directives SACO.

* Note MR C&I concernant la dégradation et l'effritement de la pierre de remplissage du coffrage perdu placé entre les linteaux (BM 10, 11, 12 et 13) (WFLOG 44891419)

* Analyse demandée par 1 CRI concernant la détérioration de l'isolation thermique (chrysotile non lié) des conduits qui alimentent des générateurs d'air chaud au 24W1 et au 24W3. Sur la base des constatations, des échantillonnages quantitatifs ont été demandés à ILE. ILE a confirmé qu'à tous les points de mesure, le nombre de fibres est sous la valeur limite (0,1 fibres/cm³). Lancement des WO 44974138 et 44974101. Le 15 Mai 13, le FD du 1 CRI effectuera une Recce avec la firme agréée "Asbestos" pour assainissement ou travaux de réfection.

* Besoins de formation 2013-2014 pour "secouristes" transmis au PrO AMT et à HRB-CP.

* Réduction du risque "accident de la circulation avec des enfants" de la garderie. Proposition de cinq places de parking derrière le bloc 11bis (WFLOG 44995957). Une AR détaillée montrera s'il y a nécessité d'un parking à gauche du bâtiment (diminution du risque résiduel).

* Prélèvements d'échantillons ECS pour analyse de la présence de légionnelle. Un niveau élevé de contamination a été constaté au bloc 11 3^e étage. Les douches ont été fermées. Par l'intermédiaire du FD du contrat EET, une action immédiate a été demandée à Dalkia, qui a alors procédé à une désinfection chimique minutieuse des conduites. Entre-temps, nous avons prélevé de nouveaux échantillons et nous attendons les résultats du labo du Sv Vet.

M. DEHEEGHER (CSC-SP) demande s'il est possible, pour le prochain CCB, de rappeler ces points principaux sous forme de synthèse dans l'Annexe de l'ordre du jour des invitations du CCB. Cela donne aux membres CCB et au SLPPT un système de Ctl pour vérifier si les informations qui s'y rattachent (AR, MES) sont disponibles sur DOCCOM.

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point est CLÔTURÉ.

d. Point 12-08-OM-05 : Accidents du travail du 1^{er} Trim 2013 (Jan– Fev – Mar)

(1) Résumé succinct des discussions :

Le CP parcourt la liste des accidents du travail spécifiques survenus au cours du 3^e trimestre au QRE (nombre d'accidents – types d'accidents - nombre de jours d'incapacité de travail)

On retrouvera tous les détails dans le rapport trimestriel sur DOCCOM.

** Nombre total d'accidents : 20*

** Accidents du travail (très) graves : 0*

** Accidents du travail ordinaires sur le lieu du travail : 9*

- 1. 5 ayant entraîné au total 64 jours d'absence du travail – 3 AT sans absence du travail – 1 AT ?*
- 2. 3 AT : chutes dues à un sol glissant : phalange blessée, blessures au nez et aux jambes. Behaviour based safety.*
- 3. 1 AT : port manuel de boîtes à archives : douleur de la nuque.*
- 4. 1 AT : manutention manuelle de charges (bureau) : lumbago.*
- 5. 1 AT : manutention manuelle de charges (armoire) : pousse écrasé.*
- 6. 1 AT : brusque élanement dans le genou droit avec déchirure du ménisque.*
- 7. 1 AT : accident par piqûre (aiguille pour injection).*
- 8. 1 AT : chute dans l'escalier du bloc 1 entraînant une blessure au genou.*

** Accidents sur le chemin du travail : 10, dont 9 ayant entraîné 119 jours d'absence du travail, 1 sans jours d'absence du travail.*

- 1. 4 accidents : chutes dues à l'état glissant du parking, du perron, ... : fracture de la cheville, entorse de la cheville, contusions, ...*
- 2. 1 accident : coup de coude malheureux sur le perron.*
- 3. 1 accident : chute sur le bus après freinage brusque : douleur à la nuque, au dos et à la jambe.*
- 4. 2 accidents de bicyclette : cycliste accroché par une auto : blocage du bassin et de la colonne vertébrale - bicyclette qui heurte un camion en stationnement : fracture d'une côte.*
- 5. 2 accidents d'auto.*

** Accident avec dégâts : 1*

- 1. Ca Gp MP endommagé.*

(4) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point est clôturé.

e. Point 10-08-OM-14 : Situation des premiers soins au QRE

(1) Résumé succinct des discussions :

Sit actuelle

** Le 08 Mar 13 a eu lieu la séance d'information "premiers soins" pour les secouristes et autres intéressés dans le domaine des "premiers soins" (COMOPSMED).*

- 1. EA 01 DAE (défibrillateur automatique externe) est installé à l'entrée (à l'extérieur) du bloc 8 "sport" au lieu du bloc 20 "corps de garde" étant donné que la présence d'équipements sportifs était un des critères pour l'attribution d'un DAE supplémentaire :*

2. Renvoi au site web où la liste des médecins agréés peut être consultée.
3. Adaptations des pictogrammes "secouristes, boîtes de secours" : les emplacements des DAE y sont indiqués. Signalons au passage, et dans le même ordre d'idées, que la standardisation d'un N° d'urgence (*333 ?) pour tous les Qu sera réalisée normalement d'ici l'été (courriel du LiCol Herwig DESSERS (MRC&I-CIS)). Avant de faire fabriquer les pictogrammes par DGCOM PHD, j'attends donc encore un peu jusqu'à ce que les nouveaux N°s d'urgence soient connus et programmés au niveau des centraux Tf.
4. Mettre un autocollant sur les boîtes de secours avec un texte clair indiquant qu'elles peuvent être utilisées pour donner des soins et donnant aussi un POC qui doit être averti aussitôt que la boîte a été ouverte (à la demande de DOS CHOD).

* La version Avr 13 modifiée après la séance d'information destinée à toutes les parties prenantes aux "premiers soins" QRE se trouve dans le WebPart "Module premiers soins" sous le domaine "Implémentation PIU" à l'adresse URL ci-après :

http://units.mil.intra/sites/ACOSWB/SIPPT_IDPBW_Risk_Management/LDPBW_SLPPT8/Pages/InternalUrgencyPlan.aspx

* Question de l'opportunité de placer RV 112 panneaux (courriel du Col VAN LOO).

* Nous avons transmis les besoins supplémentaires en matière de formation 2013-2014 à PrO AMT ACOS WB et HRB le 25 Mar 13. Avec ACOS IS, nous coordonnons encore les besoins supplémentaires en secouristes.

* Les formulaires pour l'enregistrement des premiers soins ont été imprimés par PHD et livrés au SLPPT08 mais n'ont pas encore été distribués.

* Nous avons l'intention de faire faire par la menuiserie des porte-formulaires (bois + plexiglas) qui pourront être accrochés à proximité des Sch 051.

Suivi – TODO

* Une SREQ (N° 5600227) pour l'acquisition de pansements bleus pour les cuisines n'a toujours pas été validée (statut "accepted"). Un courriel a été envoyé à 4 EMI pour demander s'ils peuvent valoriser ce besoin soit directement soit par 5 EMI.

* Info de MR C&I-CIS : la mise en œuvre du N° d'urgence standardisé

*333 au niveau des centraux Tf est prévue pour les vacances d'été.

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste OUVERT.

f. Point 09-08-VM-01 : Plan d'urgence du QRE

(1) Résumé succinct des discussions :

* Note CHOD-13-00205565 concernant les directives pour la mise en œuvre du PIU de chaque Qu.

* ACWB-GID-WRKPR-016 "Manuel pour la rédaction du Plan Interne d'Urgence".

* Le Comd Qu est responsable de la mise au point et la Coord du PIU en collaboration avec le chef de corps.

* Le PIU doit être soumis à l'avis du premier CCB de 2014.

Un PIU générique détaillé prévoyant les situations d'urgence les plus probables pour un quartier moyen est disponible sur intranet SIPPT. (Un outil de gestion digitale est prévu).

* Un certain nombre de sous-modules telles que les "premiers soins", la neige et le verglas, l'appel des secouristes, l'incendie, ... pourront rapidement être intégrés dans le PIU générique, étant donné que le travail de base tel que l'analyse des risques et la mise en œuvre a déjà été fait.

* Mesures Mat :

1. WFLOG 45004866 : installation d'une remise pour la protection des extincteurs (P50, 2P12 dans box, 3 CO2) près de l'hélicoptère.
2. WFLOG 44607265 : réalisation d'une plaque en béton pour l'installation de 4 armoires pour hydrants extérieurs avec du Mat pour le bloc 1.
3. Des pictogrammes pour un certain nombre de BM (bloc 1, Logt, 11bis) sont déjà au "entry point CC M&P".
4. Achat local de flèches photoluminescentes sur Cat 373.

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste OUVERT.

g. Point 09-08-OM-16 : Dossier incendie du bloc 1 et de l'ensemble du QRE

(1) Résumé succinct des discussions :

* La note ACOS WB-1300207660 "Lutte contre l'incendie domestique - directives complémentaires pour la mise en œuvre" a pour sujet :

1. le recrutement (la désignation) de coordinateurs de prévention d'incendie par U
2. le recrutement (la désignation) de membres de l'Eq de lutte contre l'incendie, idéalement du Pers qui a bénéficié d'une Fmn en matière de lutte contre l'incendie (Mil ou civil), des volontaires des services d'incendie...
3. l'inscription des membres à la Fmn (DGHR-SPS-FMNSPC-003 : Le concept de formation "lutte contre l'incendie domestique") : CC V&C est le centre de formation pour Evere – formation de 50 % de membres en 2013 – formation de 50 % de membres en 2014.
4. Sur la base de l'AR de screening & Obs, CCWB a fixé le nombre de membres pour l'Eq de 1^{re} intervention pour Evere par bâtiment / étage / aile / compartiment et transmis ces données par fichier Excel au SLPPT.

À propos des questions que soulevait la note ci-dessus, j'ai envoyé un courriel au POC CCWB (le Maj Steve Hamels) pour un certain nombre d'éclaircissements :

1. pour ce qui est des U qui utilisent des équipements Infra différents (Admin, horeca, Maint), on peut concevoir qu'elles désignent un Coord de prévention d'incendie par Unité ;
2. d'autres U sont réparties de manière hétérogène sur des postes de travail de type identique dans un même BM et la désignation d'UN Coord de prévention d'incendie pour ce BM permet une Coord plus efficiente et plus efficace avec le Coord de prévention d'incendie

du Qu (c'est le cas des blocs 1, 4B-C-D et 5). Pour ces blocs, un dossier incendie global peut donc suffire ;

3. nous pouvons opérer quelques glissements dans l'enveloppe de formation "membres de l'Eq de lutte contre l'incendie". Dans cette optique, le SLPPT suggère les possibilités suivantes :
 - bloc 4 aile D étage 0 : pour CIDMAT, en prévoir 3 au lieu de 5 (il y a un Mag papier et une imprimerie, mais le risque y est moins élevé qu'à l'imprimerie DGCOM et le Mag papier est équipé d'un P50) ;
 - bloc 5 aile A troisième étage n'existe pas : 0 au lieu de 2 donc ;
 - bibliothèque Défense 1^{er} étage : 0 au lieu de 2 ;
 - bloc 6D 1 CRI : 2 au lieu de 0 (Min de Pers entraîné) ;
 - bloc 13 Helios : 2 au lieu de 0 (présence d'un système d'extinction automatique, mais installations coûteuses) ;
 - bloc 14 ACOS IS : 2 au lieu de 0 (Min de Pers entraîné) ;
 - bloc 17 imprimerie : 4 au lieu de 5 (manque de Pers sur TO, autres mesures de gestion des risques en cours (mobiliers de sécurité, porte Rf 1 Hr pour Mag PACD, risques ponctuels (Prépresse, Offset, Mag PACD + démantèlement des activités offset) ;
 - 11Bis OCASC (Sp Ev difficile étant donné que les enfants ne sont pas autonomes et que certains compartiments n'ont pas les 2 sorties prévues dans le décret flamand "prévention d'incendie dans les structures d'accueil d'enfants") : 2 au lieu de 0.

Proposition d'accord du CCB / d'approche du Niv Qu :

1. accord pour UN Coord de prévention d'incendie pour certains BM et Coord interne avec l'Offr PLP des autres unités ;
2. accord pour opérer un glissement dans l'enveloppe des formations des "membres de l'Eq de lutte contre l'incendie".
3. le SLPPT établira un fichier excel avec une proposition de répartition des membres de l'Eq de 1^{re} Int par BM et par U / Sv. Ce fichier sera diffusé à toutes les U, en Ann d'une note CCB08. Les U pourront coordonner les adaptations et transmettre les noms des membres de l'Eq de 1^{re} Int, ainsi que les tailles souhaitées pour les vestes orange fluo "FIRE" NLT le 15 Jun 13 au SLPPT de façon à ce que nous puissions envoyer ASAP la demande globale des formations au CCWB & au CC V&C.

Les membres du CCB souscrivent unanimement à la manière de procéder proposée par le Président du CCB et par le SLPPT.

MRC&I-I-13-00209988 adressé à ILE et à ACOS WB concerne le plan d'action pour la mise aux normes des systèmes de détection d'incendie et d'alarme d'incendie (voir notre note KKE-12-00214843 du 24 Avr 12 adressée au CCWB Info MRC&I-I, MRMP-I et MRMgt-R/Cil et signalant les non-conformités constatées).

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste OUVERT.

h. Point 11-08-OM-17 : Planning des tournées de visite annuelles au QRE

(1) Résumé succinct des discussions :

* *Planning des tournées de visite : 1^{er} Trim 2013.*

Bloc 4B-C-D : 23 Jan 13 : l'observation générale portait sur le mauvais état des portes extérieures (pertes de chaleur, consommation rationnelle d'énergie, plaintes relatives aux températures dans certains bureaux avoisinants). Une note a été adressée à ce sujet à MRC&I afin que des mesures correctrices soient prises, car, tant que ce problème perdure, il nous est difficile d'interpeller la firme Dalkia pour qu'elle garantisse les 20°C dans les bureaux.

* *Planning des tournées de visite : 2^e Trim 2013.*

1. *04 Avr 13 : OCASC garderie.*
2. *24 Avr 13 : ACOS IS: Mise au point de tous les AI ouverts du rapport précédent.*
3. *16 Mai 13 : Bn QG QRE (préparation de l'audit de l'inspection du travail).*

M. MERTENS (SLFP) demande s'il serait possible de planifier à plus long terme les tournées de visite QRE. SLPPT fera le nécessaire à cet effet.

Les invitations aux tournées de visite se font par "meeting request"

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste OUVERT.

i. Point 12-08-OM-06 : Analyses des risques effectuées, y compris les recommandations et les commandes d'EPI qui s'y rapportent : avis et approbation

(1) Résumé succinct des discussions :

* *Le GestMat MRSys-S/E/PP nous a confirmé que le modèle de "lunettes de protection pour le poste de travail motard MP escorte de VIP transport de fonds en milieu urbain" qui s'est imposé comme le premier choix à la suite de l'Eval Ops, figure au contrat OST045 "protection du visage". Ces lunettes peuvent donc être commandées sur le catalogue.*

* *Analyse des risques pour l'assainissement d'une plaque d'amiante dans les installations de COMOPSMED (même chose que pour l'assainissement d'une plaque d'amiante dans les installations de MRMgt) suivant la technique des traitements simples.*

* *Analyse des risques préparée et coordonnée avec la firme RAMAST pour l'enlèvement des grillages devant les fenêtres du bloc 14S.*

* *Analyse des risques à la demande de MR C&I-I concernant le risque de chutes dans les escaliers extérieurs du "Logt 11Bis". Les mesures suivantes ont été proposées : appliquer un revêtement antidérapant noir / jaune, placer un interrupteur crépusculaire sur le circuit de l'éclairage extérieur et apposer un pictogramme "Obligation de se tenir à la rampe".*

* *Analyse des risques pour le déménagement du Gp MP dans le cadre de la rénovation du bloc 10.*

* *Expression de besoins en EPI pour les tournées de visite pour 2 délégués locaux de la CSC-SP (M. Delissen et M. Panesi) (note ACOSWB-SLPPT08-13-00223142 du 07 Mai 13).*

(2) Avis motivé : Néant.

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

j. Point 13-08-OM-01 : Concertation et éventuelle approbation du ROI Ver 2013

(1) Résumé succinct des discussions :

* *Le ROI Ver Mar 2013 vous a été transmis par newsletter Doccom.*

* *Vos observations et adaptations étaient attendues NLT le 30 Avr 13.*

* *Les Ver N et F du ROI ont été publiées sur Doccom.*

* *Le principales adaptations sont :*

1. *un nouveau Président du CCB ;*
2. *des représentants locaux ont été ajoutés (M. Peter Vinck CGSP et M. Mario Panesi CSC-SP)*
3. *M. Marc Verhelst : Secrétaire de la CSC services publics*

* *M. STEVENS (SLFP) remarque qu'il faudrait adapter la Ref au Reg "Sy intérieur".*

* *Le N° de Tf de M. POUPART (SLFP) doit également être rectifié.*

Les membres du CCB approuvent le ROI moyennant les adaptations des détails signalés ci-dessus.

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point est clôturé.

k. Point 13-08-OM-02 : PLP et liste du Pers appartenant aux U représentées au CCB et qui est soumis à la surveillance obligatoire de la santé

(1) Résumé succinct des discussions :

Le Gp MP s'est fait excuser pour cause de missions opérationnelles (sommet OTAN et audit IAD). Son PLP peut être consulté sur l'intranet SLPPT08.

* *COMOPSMED : le PLP est approuvé. M. STEVENS (SLFP) fait remarquer à juste titre que le volet A qui rappelle les points importants du PAA d'application à COMOPSMED, manque. SLPPT fera la coordination avec l'U sur cette question.*

* *Les organisations syndicales donnent un avis favorable en ce qui concerne le PLP proposé mais un avis NÉGATIF pour ce qui est des listes de surveillance de santé (TODO: voir ci-dessus).*

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

l. Point 13-08-CC-01 : Problématique du chauffage des BM du ORE

(1) Résumé succinct des discussions :

* Les problèmes signalés au SLPPT08 sont transférés immédiatement à Dalkia en passant par le fonctionnaire dirigeant. En fonction du retour d'information du demandeur, Dalkia prend rapidement les mesures correctrices nécessaires (constatation qu'une des 2 pompes pour le circuit des radiateurs était en position sécurité).

* Lors de la tournée de visite au bloc 4, nous avons constaté que la plupart des portes extérieures ne ferment pas complètement. Il nous est donc difficile d'exiger que Dalkia atteigne des températures de 15° dans les halls d'entrée. Dans cette optique, une note sera adressée à MR C&I-I afin que des mesures correctrices soient prises en ce qui concerne les portes extérieures qui ferment mal (réglage des battants, une autre huile dans les ferme-portes (viscosité inférieure), remplacement des joints abîmés) et, parallèlement, un WFLOG a été lancé (note Bn QG QRE-CCB-8-13_00172636 du 08 Avr 13).

* Différentes fuites ont été constatées dans les canalisations souterraines entre les chaufferies et les points de sortie. C'est ainsi que, fin Mar 13, les blocs Bib et 6C sont tombés sans chauffage. Le Qu est intervenu en fournissant des appareils de chauffage Elec et en fournissant des boissons chaudes (du café et de la soupe).

* Au niveau du Qu, un point d'action est prévu pour réétanchéfier les puits menant aux chambres de visite des canalisations.

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

m. Point 13-08-VM-01 : Question SLFP : Tableaux syndicaux bloc 1 et bloc 4

(1) Résumé succinct des discussions :

Sit actuelle :

* Il a été demandé au 2 Ech Infra d'acquérir et d'installer 2 tableaux supplémentaires dans le hall d'entrée du bloc 13 pour les 2 autres syndicats agréés (non représentatifs). Six panneaux seront installés au bloc 1 près de la cafétéria DGMR (rez-de-chaussée aile B).

* Jusqu'à ce jour, 2 Ech Infra ne dispose pas du Bg sur le Cat pour l'acquisition.

n. Point 13-08-VM-02 : Question SLFP : Éclairage passage piétonnier rue d'Evere côté cimetière

(1) Résumé succinct des discussions :

Sit actuelle :

* Nous vous rappelons qu'il s'agit ici d'une route régionale.

* Du point de vue technique, on examinera la possibilité de placer, sur le poteau d'éclairage côté Qu, un projecteur orienté avec diffuseur adapté (un éclairage diffus n'aveugle ni les piétons ni les conducteurs) et de le

faire faire par la firme Nuyts sur le contrat gros entretien Elec 2014.
Nous signalons que les travaux ont commencé aujourd'hui.

* Si cette solution n'est techniquement pas possible, il faudra faire la demande, par l'intermédiaire de MR C&I-I/S/D, d'une concession ou d'un accord domanial, tant à la commune d'Evere qu'à la province, pour le placement, aux frais de la Défense, d'un appareil d'éclairage sur poteau du côté du cimetière avec une alimentation Elec venant du QRE (forage, placement de tube PEHD, tirage de câble et boîte de dérivation sur l'alimentation souterraine en boucle de l'éclairage extérieur).

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

o. Point 13-08-VM-03 : Question SLFP (M. EECKHOUT) du 18 Avr 13, avec un plan Sit

(1) Résumé succinct des discussions :

* Vous savez que, l'année passée, des travaux de réparation de voirie ont été effectués. Vu le Bg disponible, il n'a pas été possible, dans le cadre de l'offre, d'externaliser aussi l'application des marquages routiers.

* Le 2 Ech Infra effectuera donc les travaux en régie propre. Sur la base du plan établi par le SLFP, le 2 Ech Infra a fait une SREQ pour 400 l de peinture et, par l'intermédiaire de COMOPSAIR, une machine à peindre a été demandée en prêt à BEAUVECHAIN.

* En ce qui concerne les panneaux de signalisation, il appartient à S3 Bn QG QRE de déterminer les besoins, notamment en panneaux supplémentaires de limitation de vitesse à Max 50Km/Hr, en panneaux "arrêt de bus" (après le passage zébré et non avant, ...) et en signaux de zone aux entrées du Qu.

* Dans cette optique, nous signalons aussi que le Qu, en Coord avec Gp MP, fait effectuer des mesures de vitesse. La liste des travailleurs surpris à rouler à plus de 60 Km/Hr a été transmise à la LH de ces travailleurs pour un avertissement. Des vitesses supérieures à 80 Km/Hr ont également été mesurées, mais ces travailleurs-là, les MP n'ont pas pu les arrêter en raison du risque de collision. Ces mesures de vitesse seront poursuivies. Les représentants de l'employeur au CCB sont priés d'en avertir leurs travailleurs, avant tout afin de les sensibiliser.

M. STEVENS (SLFP) renvoie également à l'AR du 1^{er} Dec 75 où figure un Art précisant les compétences de la MP.

Dans la foulée de ce qui précède, M. DEHEEGER (SLFP-SP) demande le Plan de circulation interne du QRE.

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

p. Point 13-08-VM-04 : point mis à l'ordre du jour à la demande du SLFP : Capacité et disponibilité des Veh Mil du 1 CRI par rapport aux missions (point mis à l'ordre du jour à la demande du SLFP avec l'accord du Président du CCB).

(1) Résumé succinct des discussions :

* La parole est donnée à M. Erwin Van Nevel, qui fait un exposé sur la Sit actuelle du parc de Veh du 1 CRI Sec "pipeline".

* Sur la base de l'exposé, les membres du CCB constatent que les Veh ne sont plus adaptés aux missions, tâches et activités de la Sec PL.

* C'est pourquoi, avec l'accord unanime des membres du CCB, un avis motivé est formulé, que le Président du CCB transmettra à la Div compétente de DGMR (MRSys).

* À cet égard, nous signalons aussi que, sur la base d'une AR approuvée par ce CCB, SLPPT a adressé une note à MRSys s/c MR C&I énonçant les besoins qualitatifs en Veh adaptés (4x4, pneus tout-terrain, GPS pour le traçage des balises du pipeline, marquage rétro réfléchissant et signalisation lumineuse) (Bn QG-CCB-8-13-00201443 du 23 Avr 13).

* SLPPT prévoit également encore une expression de besoins d'équipement de détection de gaz et de GSM ATEX (EPC et EPI).

(2) Avis motivé : Le CCB 08 constate que les Veh du 1 CRI – Sec PL ne sont plus adaptés aux missions et présentent un risque élevé pour le bien-être des travailleurs. Nous demandons que la priorité nécessaire soit donnée à la mise en place de Veh adaptés ou éventuellement à l'échange de Veh par un type approprié.

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

q. Point 13-08-VM-04 : Info relative à l'inspection du bien-être au travail (ILE) à DGCOM le 05 Fev 13 et autres communications du SLPPT08.

(1) Résumé succinct des discussions :

* Le rapport d'ILE apprend qu'aucune situation inacceptable n'a été constatée et qu'une politique de mise en œuvre du SDGR est en cours au sein de DGCOM. Il reste toutefois un certain nombre de non-conformités à éliminer, pour lesquelles d'ailleurs DGCOM entreprend déjà des actions (de petites mesures sur le plan de l'organisation). Je signale aussi, par la même occasion, que les contrôles des dispositifs antichutes, utilisés dans le cadre de manifestations, ont été effectués entre-temps et que le rapport de contrôle a été transmis.

* Une AR "construction de stands" nous a également été transmise pour évaluation. SLPPT, en concertation avec le client, en assurera la qualité (mesures complémentaires de maîtrise des risques et expression des besoins en la matière).

* ACOS WB a demandé au Président du CCB de diffuser le contenu de la note ACOSWB-13-00161070 aux membres du CCB.

* La note souligne que la responsabilité pénale des membres de la LH peut être engagée pour les infractions à la législation sur le bien-être

* De telles infractions sont p. ex. l'absence d'analyse des risques, le manque de fiches de poste de travail ou de rapports de mise en service, les Mat et équipements de travail inadaptés, le Ctl insuffisant de l'application des règles de sécurité,...

* Il est demandé au CO du CCB de sensibiliser les membres du personnel à une culture d'entreprise basée sur la prévention des risques.

(2) Avis motivé : Néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point est CLÔTURÉ.

r. Tour de table :

M. DEHEEGHER (CSC-SP) demande à pouvoir, au prochain CCB, discuter des rapports HACCP (traçabilité, Pers formé).

L'assemblée pose aussi la question de savoir qui, dans le cadre du Reg SACO, sera le POCSA pour le Qu. Le Président décidera qui sera le POCSA pour le QRE.

PROCHAINE RÉUNION DU CCB : Mardi 170900 Sep 13 (bloc 6 bibliothèque).

Planification des autres CCB 2013 : 17 Dec.

Pour le Secrétaire,

Jean-Marie MAES
Commandant

Le Président,

Dirk LAFORCE
Lieutenant-colonel